

1

■ **Le Rocher**, haut lieu de nidification pour une avifaune exceptionnelle héberge les principales espèces protégées en Martinique: le **noddi brun**, la **frégate superbe**, le **grand paille en queue** ①, la **sterne bridée** ou le **fou brun** ② ...

La **zone marine** du site inclut des hauts-fonds immergés sous une dizaine de mètres d'eau. Le Rocher est l'un des sites de plongées les plus renommés de Martinique. On y trouve des peuplements différents selon la profondeur, le relief et les courants marins

■ La **forêt sèche des mornes du sud** est ponctuée d'arbres aux dimensions parfois étonnantes, et l'on trouve au détour des **sentiers de randonnées** des fibres de kapok disséminées par les **fromagers**. On peut y voir : le **gommier rouge**, le **poirier pays**, le **bois-savonette**, le **figuier maudit**, le **mapou** ... L'ascension des mornes, comme le Larcher, permet de plonger au cœur de la forêt lumineuse et transparente.



Le sentier du Morne Larcher.



Le site classé des Mornes de la Pointe du Diamant



En raison de son intérêt paysager exceptionnel, le site des Mornes de la Pointe du Diamant, est protégé en tant que site classé au titre de la loi du 2 mai 1930 (Art. R-341-1 et suivants du code de l'environnement), par décret du 4 avril 2001. Il s'étend sur environ 1429 ha entre les communes des Anses d'Arlet et du Diamant.

Son écologie ainsi que son paysage en font un site d'intérêt majeur considéré comme patrimonial pour la Martinique. Il comprend une partie marine et une partie terrestre. Il englobe les mornes Larcher, Jacqueline, Champagne et les enclaves bâties (inscrites par arrêté du 29 avril 2003), de Petite Anse et Anse Cafard.

En application de cette mesure de protection, toute modification de l'aspect des lieux est soumise à autorisation spéciale du ministre en charge de l'environnement ou du préfet. L'affichage et la publicité sont interdits.

Le Rocher est une **zone de protection de biotope** (arrêté du 01 mars 1994). Son accès est interdit.

Au Diamant les baigneurs doivent rester vigilants car la mer peut être agitée.



La préservation est l'affaire de tous

- respectez la nature et votre environnement
- respectez les cultures, les plantations, les clôtures...
- ramenez vos déchets dans les poubelles

Découvrir le site et vous renseigner :

■ **Direction Régionale de l'Environnement**
Imm. Massal - 4 Bd. de Verdun - 97200 FORT-DE-FRANCE
05 96 71 30 05 - www.martinique.ecologie.gouv.fr

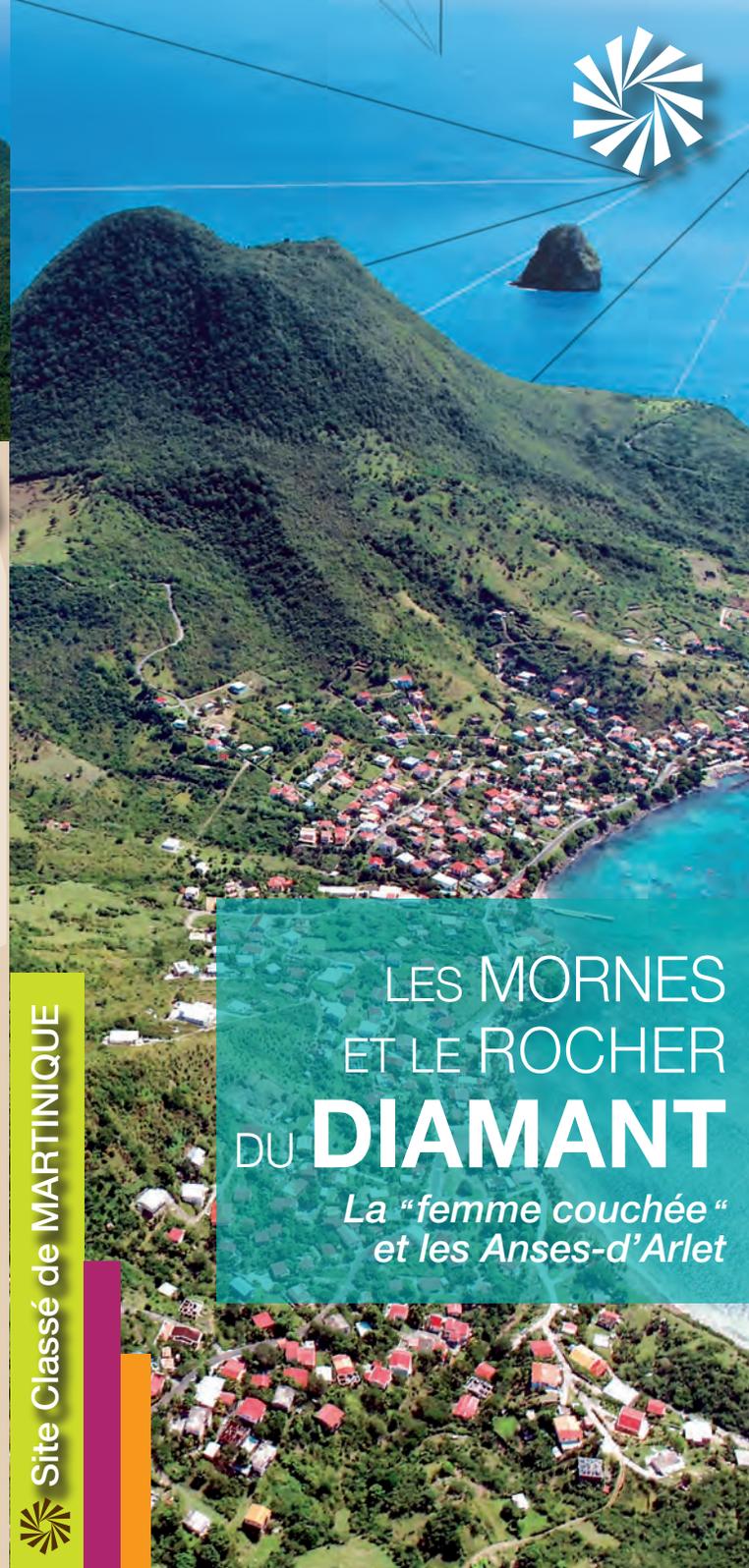
■ **Office de Tourisme du Diamant**
Ravine Gens Bois - Villa Mon Refuge
97223 DIAMANT - 05 96 76 14 36 - www.fmotsi.net

■ **Office de Tourisme des Anses-d'Arlet**
Rue Félix Eboué - Le bourg
97217 Les Anses d'Arlet - 05 96 48 38 05
www.ansedarlet-martinique.fr



réalisation : 97200 • photos & cartes : DIREN, JBB, Vuillet • illustration : NHD • imprimé sur papier certifié PEFC - février 2010

Site Classé de MARTINIQUE



LES MORNES
ET LE ROCHER
DU **DIAMANT**
La "femme couchée"
et les Anses-d'Arlet



Le Rocher du Diamant et les Mornes de la Pointe du Diamant, des Paysages Originaux

Le site classé des Mornes de la Pointe du Diamant s'étale du bourg des Anses d'Arlet au bourg du Diamant.

■ **Les mornes, des monuments naturels.** Des Trois-Ilets au Diamant le paysage est constitué de **mornes** issus du volcanisme ancien. Majestueux et plongeants ils alternent avec les anses où se concentrent les activités humaines : Bourg des Anses d'Arlet, Petite Anse, Anse Cafard. Les sommets et les crêtes offrent des points de vues aériens sur la campagne, les rivages ou même parfois l'île voisine de Ste-Lucie. La forêt sèche occupe la majorité de l'intérieur et des hauteurs. L'agriculture vivrière ou d'élevage est dispersée sur les pentes. Bien qu'artisanale la pêche reste une activité importante. Les anses de la côte caraïbe sont animées par les paisibles mouvements des yoles au mouillage.

■ **Le Rocher du Diamant** a donné son nom à la commune. D'origine volcanique et situé à 1800m des côtes il culmine à 176m. Repère essentiel du sud martiniquais, il est visible de loin. C'est l'évènement paysager de la baie du Diamant, ce qui la rend unique et inoubliable. Énorme caillou posé dans l'eau, le rocher fait face au Morne Larcher qui le domine largement. Mais en mer, entourées d'une houle puissante, ses hautes falaises le montrent imposant et souverain.

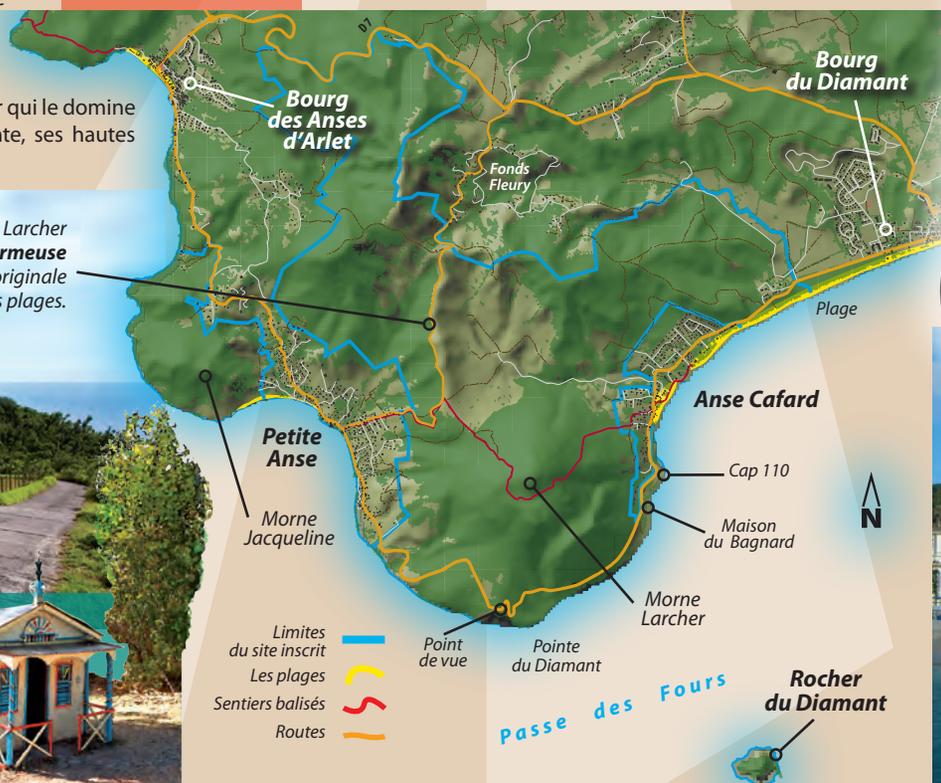


Manicou
Opossum marsupial
Présent dans toute l'île, c'est un arboricole qui vit surtout la nuit.

■ **Plages et anses pittoresques.** Longée par un bois dense de **raisiniers** la plage de la Grande Anse du Diamant s'étire sur environ 3 Km. Du fait de ses dimensions, elle reste toujours accueillante. Au pied du Morne Jacqueline la plage de Petite Anse est moins visitée. Celle du bourg des Anses d'Arlet, est fréquentée par les habitants, les visiteurs et les plaisanciers qui viennent mouiller dans ses eaux limpides. L'apponement, en face de l'église, est utilisé comme plongeoir par les jeunes nageurs.

■ En arrière du littoral, **le bocage** sur les flancs des mornes surprend par son calme et son originalité paysagère. Les haies de glycéridias divisent l'espace occupé par des vaches aux allures de divinités indiennes. D'**anciennes carrières** de roches massives et de **pouzzolane** montrent des fronts de taille qui donnent à lire l'histoire géologique du site.

A l'arrière du Morne Larcher l'espace rural de **la Charmeuse** forme une parenthèse originale entre les mornes et les plages.



Une Histoire et des Evènements Marquants

La présence des Amérindiens au Diamant est attestée par l'important site précolombien de Dizac, daté du V^e siècle. Dès la fin du XVII^{ème} siècle plusieurs habitations de colons furent bâties. Celle de Dizac, à l'architecture bien conservée, produisit du rhum jusqu'en 1940. Enfin la commune du Diamant a été le lieu de différents évènements marquants de l'histoire Martiniquaise.

■ En 1717, plusieurs planteurs martiniquais (menés par les Dubuc et Lebrossois) se sont réunis à la maison du **Gaoulé** (Habitation O'Mullane) pour fomenter une révolte, contre le pouvoir royal métropolitain. La réaction de ce dernier ne se fit pas attendre.

■ En 1804 le Rocher fut occupé par la **marine britannique** (de Ste-Lucie) qui de ce fait contrôlait le trafic maritime dans la Passe des Fours. Quoique très bien fortifié par les anglais, il fut finalement reconquis en juin 1805 par la flotte franco-espagnole.

■ Le 8 avril 1830, alors que le commerce des esclaves était aboli depuis 1815, au cœur d'une tempête nocturne un bateau négrier clandestin fut projeté contre les rochers de l'Anse Cafard. Des 300 esclaves embarqués, seuls 100 furent sauvés. Nombreux furent ceux qui périrent enchaînés à fond de cale. Le mémorial du **Cap 110**, érigé en 1998, leur rend hommage.



Avant de devenir une banale image touristique, la **Maison du Bagnard** de l'Anse Cafard fut le témoignage de la vie et de l'art populaire de Médard Aribot. Cet homme libre, excentrique et mystérieux, aimé des pêcheurs de Petite Anse, fut condamné pour vol et "insolence" à 15 ans de bagne en 1925.



Le bourg des **Anses-d'Arlet** conserve autour de son église du XVIII^e siècle (restaurée en 2009) plusieurs maisons traditionnelles en bois.